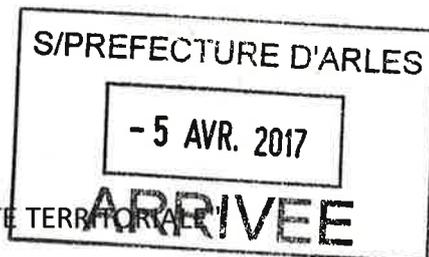


COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2017



N°2017.004 – ACCUEIL D'UN (E) ETUDIANT (E) STAGIAIRE " ATTRACTIVITE TERRITORIALE

Nombre de conseillers
en exercice : 37 sièges

Présents : 19 présents

Suppléants : 8

Absents : 26

Procurations : 5

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

ACCM : Monsieur David GRZYB, Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Gilles AYME, Monsieur Roger DE MURCIA (suppléant), Monsieur Dominique TEXIER, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Claude VULPIAN, Madame Corinne MASSIASSE (suppléante), Monsieur Pierre VETILLARD (suppléant)

TPA : Madame Josette GAILLARDET (suppléante), Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant)

CCVBA : Monsieur Michel FENARD, Monsieur Benoit VENNIN (suppléant), Monsieur Laurent GESLIN, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Yves FAVERJON (suppléant), Monsieur René FONTES, Madame Pascale ALBERTOS (suppléante)

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Christian MOURISARD, Monsieur Nicolas JUAN, Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Guy CORREARD,

TPA : Monsieur Jean-Louis ICHARTEL, Monsieur Joël SUPPO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Max GILLES, Monsieur Guy ROBERT, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Jean-Marc Martin TEISSERE, Monsieur Georges JULLIEN, Monsieur Guy ROBERT, Monsieur Jean-Louis LEPIAN,

CCVBA : Monsieur Régis GATTI, Madame Alice ROGGIERO, Monsieur Guy FRUSTIE, Monsieur Jack SAUTEL, Madame Pascale LICARI, Monsieur Hervé CHERUBINI.

Avaient donné procuration : Monsieur Hervé SCHIAVETTI à Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Régis GATTI à Monsieur Jean MANGION, Madame Alice ROGGIERO à Monsieur René FONTES, Monsieur Jack SAUTEL à Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean-Louis LEPIAN à Monsieur Jean-Paul LAUGIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent GESLIN

.....

Rapporteur : Michel FENARD

Vu, la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, notamment son article 9 et son décret d'application n° 2006-1093 du 29 août 2006 ;

Contexte

Le Pays d'Arles a affirmé le renforcement de son attractivité comme l'un des axes majeurs de son projet de territoire, à travers l'engagement d'une démarche transversale et globale pour positionner le territoire et qualifier, structurer et valoriser son offre. Il a inscrit dans le Contrat de ruralité un projet phasé pour élaborer une stratégie d'attractivité et en mettre en oeuvre les principaux outils (marque partagée, plateforme collaborative).

Après une première phase de sensibilisation des acteurs locaux (conférence et séminaire sur le marketing territorial) portée par le Conseil de développement du Pays d'Arles, il s'agit de mettre en oeuvre les conditions de préfiguration de la démarche: analyse de l'offre territoriale considérant les principales filières d'avenir identifiées dans le cadre du projet de territoire, analyse de l'environnement et benchmarking, identification des parties prenantes, définition d'une méthodologie...

En appui de la chargée de mission attractivité territoriale, le (la) stagiaire se verra confier les missions suivantes :

- Préparation d'un diagnostic territorial
- enquête de terrain : réalisation et analyse d'entretiens individuels

- recueil, classement et analyse de données socio-économiques
- Appui à la réalisation d'une étude de faisabilité pour une démarche de marketing territorial:
- analyse de l'environnement
- recherche documentaire (Internet, revues...) sur les bonnes pratiques inspirantes
- définition d'objectifs précis, d'une méthodologie adaptée
- identification des acteurs à associer à la démarche
- identification des études à conduire (études sectorielles, diagnostics thématiques...)
- Appui à la rédaction de cahiers des charges pour le recrutement de prestataires externes spécialisés:
- définition des prestations et conditions de réalisation
- définition de critères de sélection

Rédaction et appui à la rédaction de notes techniques internes et de documents :

- notes d'information internes
- fiches méthode ou expérience (ex : le diagnostic territorial, les plate-formes collaboratives...) articles web...

En fonction de l'avancement de cette phase de préfiguration, le(la) stagiaire pourra contribuer au recueil de données diverses en vue de la réalisation d'un « portrait de territoire ».

Recueil classement et analyse critique de divers éléments d'information :

- ➔ enquête de terrain (Pays d'Arles) : photographies, entretiens...
- ➔ recherche de sources et constitution d'une bibliographie critique
- ➔ recherche documentaire (éléments de notoriété du territoire, recensement d'articles consacrés au territoire...)

Considérant l'exposé des besoins et des missions réalisées par le stagiaire,

Je vous propose, chers collègues, de bien vouloir:

- 1 – ACCUEILLIR**, un(e) étudiant(e) stagiaire, sur une période de 4 à 6 mois, à compter de début avril 2017 ;
- 2 – APPROUVER** les termes de la convention qui interviendra entre l'établissement universitaire et le Syndicat mixte du Pays d'Arles ;
- 3 - ACCORDER** au stagiaire une gratification forfaitaire en vigueur pour contribuer aux frais occasionnés par ses travaux de recherche et le remboursement des frais de déplacements occasionnés par le stage ;
- 4 – AUTORISER**, Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Syndicat mixte ladite convention.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Le Président

